

SÉANCE DU 2023-01-16

À l'hôtel de ville de Saint-Léon-le-Grand, situé au 8 A place de l'église le 16^e jour du mois de janvier deux mille vingt-trois à dix-neuf heures trente minutes, s'est tenue la séance régulière des membres du conseil de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand. Sont présents : Monsieur le Maire JEAN-CÔME LÉVESQUE, mesdames et messieurs les conseiller(ère)s suivant(e)s : SUZIE LACOMBE, SERGE LÉVESQUE, LISE PINAULT, SERGE IMBEAULT, AUBERT TURCOTTE ET JEAN-MARC FOURNIER. Le directeur général et secrétaire trésorier est également présent à la rencontre. Le conseil formant quorum sous la présidence du maire ouvre la séance.

**ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU 2023-01-16**

2023-01-001

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des procès-verbaux du 5 décembre 2022
3. Adoption des comptes du mois.
4. Période de questions sur les comptes du mois
5. Offre de service en urbanisme
6. Déclaration de compétence en matière de production d'électricité
7. Paiement des quotes-parts de la MRC de la Matapédia
8. Cotisation ADMQ
9. Paiement PG Solution
10. Parc amis des aînés
11. Cellulaire garage
12. Adoption du règlement 359-23
13. Paiement assurance
14. Don :
15. Correspondance
16. Varia
 - a. ...
 - b. ...
 - c. ...
17. Période de questions
18. Levée de l'assemblée

Monsieur le conseiller Aubert Turcotte propose appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marc Fournier d'adopter l'ordre du jour.

2023-01-002

2. Adoption des procès-verbaux du 2022-12-05

Monsieur le conseiller Serge Imbeault propose appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marc Fournier et résolue unanimement d'adopter les procès-verbaux du 2022-12-05 tel que rédigé.

2023-01-003

3. Lecture et adoption des comptes du mois

AIR LIQUIDE	61.31 \$
ALIMENTATION N.M. INC.	132.64 \$
AQUAZONE	20.65 \$
BRANDT MONT-JOLI	1 263.68 \$
BUANDERIE-NETTOYEUR DE L'EST	119.60 \$
CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS, AVOCATS	275.94 \$
CARQUEST PIECES D'AUTOS	2.46 \$
CENTRE DU CAMION J.L. INC.	1 648.84 \$
CERTIFIED LABORATORIES	458.35 \$
COOP FORESTIÈRE DE LA MATAPÉDIA	115.99 \$
COPIEUR PCM	119.58 \$
DLL	171.31 \$
DICKNER INC.	1 218.49 \$
ÉLECTRICITÉ GARON INC.	371.39 \$
LES ENTREPRISES L. MICHAUD ET FILS 1982	6 065.08 \$
FOURNIER LISE	400.00 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	10.00 \$
GAGNON LA GRANDE QUINCAILLERIE	103.68 \$
GAZ BAR LINDA BÉRUBÉ	117.97 \$
GESTION PMI	965.79 \$
H2LAB	115.09 \$
HARNOIS ÉNERGIE	10 876.29 \$
KALEIDOS	332.86 \$
HYDRO QUEBEC	6 659.54 \$
LEE CONCIERGERIE	201.21 \$
MORIN TURCOTTE MÉLANIE	160.00 \$
MÉTAL TC 9418-1708 QUÉBEC INC	1 992.64 \$
MRC DE LA MATAPÉDIA	6 980.32 \$
POTVIN JULIE	600.00 \$
PIÈCE D'AUTOS DR INC	1 374.24 \$
SERVICE TRAITEUR FRANCINE BÉRUBÉ	515.66 \$
SIGNEL SERVICES INC	330.67 \$
BOUTIQUE DU TRAVAILLEUR	158.02 \$
UNORIA COOPÉRATIVE	76.64 \$

Monsieur le conseiller Jean-Marc Fournier propose appuyée par madame la conseillère Lise Pineault et résolue unanimement d'adopter les comptes du mois de décembre 2022 pour un total de 44015.93 et d'en autoriser le paiement.

4. Période de questions sur les comptes du mois

Monsieur le maire Jean-Côme Lévesque répond aux questions sur les comptes du mois.

2023-01-004

5. Offre de service en urbanisme

Madame la conseillère Suzie Lacombe appuyée par monsieur le conseiller Jean-Marc Fournier et résolue unanimement de mandater le service d'urbanisme de la MRC de la Matapédia pour la réalisation du règlement de démolition, la confection d'une grille d'analyse ainsi que tous les documents inhérents à l'adoption du règlement.

6. Déclaration de compétence en matière de production d'électricité

Après avoir pris connaissance de la résolution de déclaration de la compétence de la MRC de la Matapédia, le conseil ne s'opposera pas à cette déclaration.

2023-01-005

7. Paiement des quotes-parts de la MRC de la Matapédia

Monsieur le conseiller Serge Lévesque propose appuyé par monsieur le conseiller Aubert Turcotte et résolue unanimement d'autoriser le paiement des quotes-parts de la MRC de la Matapédia au montant de 264 133.81\$ à leur échéance.

2023-01-006

8. Cotisation ADMQ

Monsieur le conseiller Serge Lévesque propose appuyé par monsieur le conseiller Aubert Turcotte et résolue unanimement d'autoriser le paiement de 569.13\$ à l'association des directeur municipaux du Québec pour l'adhésion annuelle de madame la directrice générale greffière trésorière adjointe Annick Lavoie.

2023-01-007

9. Paiement PG Solution

Monsieur le conseiller Aubert Turcotte propose appuyé par monsieur le conseiller Serge Imbeault et résolue unanimement d'autoriser un paiement de 9 832.66\$ à PG Solution pour les logiciels comptables.

10. Parc amis des aînés

Le directeur général informe le conseil municipale de la confirmation d'une subvention maximale de 80 800.00\$ pour le parc Amis des aînés

2023-01-008

11. Cellulaire garage

Madame la conseillère Suzie Lacombe propose appuyée par monsieur le conseiller Serge Lévesque et résolue unanimement d'autoriser madame la directrice générale greffière trésorière adjointe Annick Lavoie a signer une entente avec Telus pour l'achat d'un appareil et le service de téléphonie cellulaire pour les travaux publics.

2023-01-009

12. Adoption du règlement 359-23

Monsieur le conseiller Serge Imbeault propose appuyé par monsieur le conseiller Serge Lévesque et résolue unanimement le règlement 359-23 tel que rédigé.

Article 1 : PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2 :

Le taux de la taxe foncière à être prélevé sur le territoire de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand sera de 1.0792\$ du cent dollar d'évaluation;

Article 3 :

Le taux de taxe pour la collecte et le traitement des eaux usées est de 250.00 dollars par unité;

Une unité = 1 logement
Commerces et autres usages
Annexe A

Article 4 :

Le taux de taxe pour la cueillette et la disposition des matières résiduelles est de 230.00 dollars par unité.

Une unité = 1 logement

Article 5 :

Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication, conformément à la Loi.

2023-01-010

13. Paiement assurance

Madame la conseillère Suzie Lacombe propose appuyée par monsieur le conseiller Aubert Turcotte et résolue unanimement d'autoriser un paiement de 32 049.27 à FQM assurances pour le contrat d'assurance de dommages.

2023-01-011

14. Don

Monsieur le conseiller Serge Lévesque propose appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marc Fournier et résolue unanimement d'accorder un don de 80.00\$ à AFBL (association forestière Bas-Laurentienne

15. Correspondance

La correspondance est lue

16. Varia

17. Période de questions

Monsieur le maire répond aux questions du public

2023-01-012

18. Levée de la séance

Monsieur le conseiller Aubert Turcotte propose appuyé par madame la conseillère Suzie Lacombe et résolue unanimement de lever la séance.

Jean-Côme Lévesque
Maire

Jean-Noël Barriault
Directeur général greffier trésorier